



QUANTUM

PRÉJUDICE CORPOREL

La référence

CONTENU

Quantum – Préjudice corporel, c'est une collection structurée de fiches de jugements québécois rendus depuis 1978 dans lesquels un quantum de dommages a été évalué ou accordé par le tribunal, incluant les décisions rédigées en anglais.

Cet outil agit à titre de filtre sur un bassin imposant de jugements souvent difficiles à répertorier par recherche de mots clés traditionnelle.

L'équipe de juristes des Éditions Yvon Blais a identifié, analysé et traité la jurisprudence québécoise en la matière afin d'en extraire les éléments concernant l'indemnisation accordée, permettant ainsi une analyse accélérée mais probante, l'objectif étant d'accorder moins d'efforts à la recherche et plus de temps à la préparation de votre dossier.

Le développement de ce produit s'est fait en collaboration avec M^e Christian Boudreau.



AVOCATS  BSL

FONCTIONNALITÉS

Écran de recherche

Recherchez à l'aide des boîtes à cocher plutôt que par mots clés et synonymes. L'équipe des juristes des Éditions Yvon Blais, en collaboration avec M^e Christian Boudreau, a conçu ces catégories afin d'inclure l'ensemble des concepts pertinents applicables à la recherche de décisions en matière de préjudice corporel.

En plus des critères fondamentaux tels que les noms des parties, l'instance, le décideur, la référence et la date, vous pouvez rechercher des décisions en fonction des éléments suivants :

Victime immédiate

- Blessure
- Survivante/décédée
- Sexe
- Âge
- %
- Pertes non pécuniaires

Victime par ricochet

- Types
- Âge
- Pertes non pécuniaires

Critères additionnels

- Types de défendeurs
- Types de responsabilité
- Décision

Vous pouvez également effectuer une recherche textuelle, ou combiner la recherche par mots clés et la recherche thématique.

AVANT

(«préjudice corporel» OU «personal injury») ET (œil OU yeux OU vue OU vision OU sight OU eye OU eyesight) ET (laser OU chirurgi! OU surgery OU opération OU operation)

APRÈS



Liste des résultats

Obtenez uniquement les décisions pour lesquelles un quantum est évalué ou accordé. Chaque résultat comprend l'intitulé de la cause, la date, l'instance et le numéro de référence de la décision, les références, le lien vers la fiche synthèse quantum et les montants accordés. L'affichage standardisé de ces éléments d'information clés vous permet de comparer rapidement les résultats d'une recherche.

Les résultats sont classés, entre autres, par ordre décroissant des pertes non pécuniaires indexées et des pertes non pécuniaires accordées. Vous pouvez également trier les résultats par ordre chronologique inversé, selon l'instance ou la date à laquelle la décision fut émise.

Notez que chaque jugement présente la valeur indexée du Total des pertes non pécuniaires. Une exclusivité La référence.

Utilisez les facettes (ci-dessous) afin d'identifier et réduire le nombre de jugements pour conserver uniquement ceux qui s'apparentent à votre dossier

Date	Type de victime par ricochet
Décideur	Pertes non pécuniaires (accordées)
Type de victime	
Instance	
Âge	

Fiche quantum

Les fiches quantum rassemblent et structurent, sous forme de tableaux, l'ensemble des faits pertinents de la décision ainsi que les éléments clés relatifs à l'indemnisation. Elles contiennent aussi l'historique et, le cas échéant, des hyperliens vers le jugement en texte intégral ainsi que les références citant et citées de la décision. Les fiches quantum constituent un aide-mémoire précieux à la compréhension rapide d'informations.

Exemple de présentation des résultats de recherche :

H Montpetit c. Léger, 14 septembre 2000, (C.S.)

Référence(s) : REJB 2000-20238, [2000] R.R.A. 1016, J.E. 2000-1870

[Fiche quantum – Préjudice corporel](#)

Détails pour cette victime immédiate

TOTAL DES PERTES NON PÉCUNIAIRES : 317 500,00 (486 416 \$ indexé au taux de janvier 2016)*

ÉTAT DE LA VICTIME : survivante

BLESSURE(S) : cerveau et crâne, état végétatif

IPP : - DAP : - PE : - SEXE : h ÂGE LORS DE L'ACCIDENT : 24 an(s)

Contexte des résultats : S/O

C. (G.), ès qualités c. H. (L.), 1 avril 2005, (C.S.)

Référence(s) : EYB 2005-88310, [2005] R.R.A. 569, J.E. 2005-824

[Fiche quantum – Préjudice corporel](#)

Détails pour cette victime immédiate

TOTAL DES PERTES NON PÉCUNIAIRES : 125 000,00 (158 513 \$ indexé au taux de janvier 2016)*

ÉTAT DE LA VICTIME : survivante

BLESSURE(S) : agression sexuelle, séquelles psychologiques

IPP : - DAP : - PE : - SEXE : f ÂGE LORS DE L'ACCIDENT : 7 an(s)

Contexte des résultats : S/O

J.H. c. Canadian Pacific ltée, 16 mars 2015, (C.S.)

C Référence(s) : EYB 2015-249481, 2015 QCCS 1040, J.E. 2015-732

[Fiche quantum – Préjudice corporel](#)

Détails pour cette victime immédiate

TOTAL DES PERTES NON PÉCUNIAIRES : 250 000,00 (272 181 \$ indexé au taux de janvier 2016)*

ÉTAT DE LA VICTIME : survivante

BLESSURE(S) : bassin, dos (général), bas du dos, pied, organes reproducteurs, cicatrices et lacérations : torse et membre

IPP : 58 % DAP : - PE : - SEXE : f ÂGE LORS DE L'ACCIDENT : 17 an(s)

Contexte des résultats : S/O

Voir page suivante

[Repères](#)

Cour supérieure

G. (M.) c. Pinsonneault

450-05-004439-010 (approx. 106 page(s))

20 mars 2014

Décideur(s)

Tôth, François

Type d'action

ACTION en dommages-intérêts fondée sur la responsabilité médicale. ACCUEILLIE en partie.

Indexation

RESPONSABILITÉ CIVILE; RESPONSABILITÉ DU FAIT PERSONNEL; RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE; MÉDECIN; OBLIGATION D'INFORMATION; FAUTE; LIEN DE CAUSALITÉ; accouchement difficile de madame; douleurs permanentes impossibles à calmer; hyperstimulation de l'utérus; absence de lien de causalité entre les dommages causés à l'enfant et l'administration d'une trop grande quantité d'ocytocine; prééclampsie sévère; recours aux forceps moyen; dystocie foeto-pelvienne importante des épaules de l'enfant; nécessité de recourir à des manoeuvres d'extraction; non-respect de son obligation d'information par le médecin qui a procédé à l'accouchement; volonté de madame de subir une césarienne en cas de complications; PRÉJUDICE CORPOREL; PRÉJUDICE ESTHÉTIQUE; PRÉJUDICE PSYCHOLOGIQUE; PERTE DE JOUISSANCE DE LA VIE; PRÉJUDICE MATÉRIEL; DOMMAGES-INTÉRÊTS; traces des forceps imprimées sur le visage de la nouveau-née; caractère permanent des cicatrices; préjudice esthétique de 5 %; paralysie partielle obstétricale du plexus brachial proximal; impossibilité de coller le bras droit au tronc; manque de force dans le bras; douleurs au dos et au cou; problème de posture; déficit anatomophysiologique de 8 %; absence de lien entre le trouble du déficit de l'attention (TDA) et l'accouchement par forceps; indemnité pour soins passés et futurs; sentiment de culpabilité de la mère; dépression; importante lacération périnéale; choc post-traumatique; peur d'enfanter; PRÉJUDICE MORAL; indemnité accordée au père; traumatisme causé par les circonstances de l'accouchement; inconvénients résultants de la condition de l'enfant; DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS (DOMMAGES EXEMPLAIRES); HONORAIRES EXTRAJUDICIAIRES; impossibilité d'accorder des dommages punitifs et d'ordonner le remboursement des honoraires extrajudiciaires; absence de faute lourde; absence d'abus de droit; PREUVE CIVILE; MOYENS DE PREUVE; TÉMOIGNAGE; TÉMOIN EXPERT; RECEVABILITÉ; OBJECTIONS; possibilité d'admettre en preuve les témoignages de médecins américains; question de valeur probante devant être examinée par le juge; discipline médicale semblable

Plafond des pertes non pécuniaires

Indexé au taux de janvier 2016 : 361 254 \$

VICTIME(S) IMMÉDIATE

Victime immédiate 1 : X

Total des pertes non pécuniaires : 180 000,00 \$ (237 280 \$ indexé au taux de juillet 2016)

Plafond accordé : non

État de la victime : survivante

Blessure(s) : bras (général), bas du dos, cou, cicatrices et lacérations : tête et visage, séquelles psychologiques, syndrome de la douleur chronique, tête (général)

IPP : - DAP : 8 % PE : 5 % SEXE : femme

ÂGE LORS DE L'ACCIDENT : nouveau né

Cause de la blessure : accouchement par forceps moyen.

Profession : -

DÉTAILS D'INDEMNISATION

Pertes non pécuniaires

Perte de jouissance de la vie, souffrances et incapacité partielle permanente

80 000,00 \$

Préjudice esthétique et psychologique

100 000,00 \$

Pertes pécuniaires

Frais divers

3 072,00 \$

Coût des soins futurs

15 882,00 \$

Pertes non spécifiées

-

Autres :

-

Victime immédiate 2 : M... G...

Total des pertes non pécuniaires : 30 000,00 \$ (39 547 \$ indexé au taux de juillet 2016)

Plafond accordé : non

État de la victime : survivante

Blessure(s) : hanche, organes reproducteurs, bassin, dépression, séquelles psychologiques

IPP : - DAP : - PE : - SEXE : femme

ÂGE LORS DE L'ACCIDENT : 31 an(s)

Cause de la blessure : accouchement par forceps moyen.

Profession : -

DÉTAILS D'INDEMNISATION

Pertes non pécuniaires

Somme globale pour les dommages moraux subis en tant que victime par ricochet et pour le préjudice subi en tant que victime immédiate

30 000,00 \$

Pertes pécuniaires

-

Pertes non spécifiées

-

Autres :

-

VICTIME(S) PAR RICOCHET

Victime par ricochet 1 : D... Q...

Total des pertes non pécuniaires : 10 000,00 \$ (13 182 \$ indexé au taux de juillet 2016)

Relation de la victime par ricochet avec la(les) victime(s)

immédiate(s) X : père ou mère

Âge : majeur

DÉTAILS D'INDEMNISATION

Pertes non pécuniaires

Dommages moraux et inconvénients

10 000,00 \$

Pertes pécuniaires

-

Pertes non spécifiées

-

Autres :

-

Victime par ricochet 2 : M... G...

Total des pertes non pécuniaires : -

Relation de la victime par ricochet avec la(les) victime(s) immédiate(s) X :

père ou mère

Âge : majeur

DÉTAILS D'INDEMNISATION

Pertes non pécuniaires

-

Pertes pécuniaires

Frais et débours

11 152,10 \$

Pertes non spécifiées

-

Autres :

-

Les sommes indexées sont calculées à partir du tableau 326-0020, Indice des prix à la consommation (IPC) mensuel (2002=100), IPC d'ensemble, CANSIM, Statistique Canada. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Date de mise à jour : 12 janvier 2017

Date de dépôt : 9 avril 2014

QUANTU

PRÉJUDICE CORPOREL

Une exclusivité **La référence** 

L'outil Quantum – Préjudice corporel est disponible sur La référence, le service de recherche en ligne des Éditions Yvon Blais. La référence vous offre des solutions technologiques innovantes vous permettant de prospérer au sein d'une industrie juridique instable.

[Essayez La référence gratuitement »](#)

Informez-vous au sujet des autres produits Quantum, tous disponibles sur La référence.

 QUANTU 
CONGÉDIEMENT

 QUANTU 
DIFFAMATION

 QUANTU 
VICES CACHÉS

 1 800 363-3047

 www.decouvrezlareference.com



THOMSON REUTERS®